

# Rapport annuel

—  
2024



POUVOIR JUDICIAIRE  
GERICHTSBEHÖRDEN  
ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Tribunal d'arrondissement de la Broye TABR**

---

# Introduction

---

## Au Conseil de la magistrature

Monsieur le Président du Conseil de la magistrature,  
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de la magistrature,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-après le rapport sur l'administration du Tribunal d'arrondissement de la Broye pour l'année 2024 et confirmons que les données statistiques présentées dans ce rapport sont correctes.

Estavayer-le-Lac, le 17 janvier 2025

La Présidente administrative pour 2024

Sonia Bulliard Grosset

Le Greffier-chef

Christian Esseiva

La Greffière-chef

Danielle Portmann

---

# Table des matières

---

<b>1.1</b>	<b>Partie générale</b>	<b>4</b>
1.1.1	Composition et locaux	4
1.1.2	Activité juridictionnelle	6
<b>1.2</b>	<b>Partie statistique</b>	<b>8</b>
1.2.1	Charge de travail en général	8
1.2.2	Temps moyen écoulé entre l'enregistrement des causes et le prononcé du jugement	9
1.2.3	Affaires civiles	9
1.2.4	Juridiction des prud'hommes	12
1.2.5	Juridiction des baux	13
1.2.6	Assistance judiciaire	13
1.2.7	Affaires pénales	14

# Rapport sur l'activité du Tribunal d'arrondissement de la Broye pour l'année 2024

## 1.1 Partie générale

### 1.1.1 Composition et locaux

#### 1.1.1.1 Organisation et composition

#### Organisation et composition au 31.12.2024

Sonia Bulliard Grosset, Jean-Benoît Meuwly, Virginie Sonney, Président/e/s

Grégoire Bovet, Pascal L'Homme, Stéphane Raemy, Alexandra Rossi Carré, Suppléant/e/s des Président/e/s

**Tribunal civil et pénal** : Guy Biland, Maurice Bourqui, Martine Corminboeuf, Francis Duruz, Marcel Godel, Micheline Guerry, Carine Haenni, Roman Hapka, Claude Jabornigg, Christine Keller, Annelise Moser, Anita Marthe Moullet, Irène Rüssi, Assesseur/e/s

**Tribunal des prud'hommes** : Christian Esseiva, Jean-Benoît Meuwly, Présidents ; Sonia Bulliard Grosset, Suppléante du Président ; Yvan Corminboeuf, Laurent Derivaz, Etienne Volery, Roland Waeber, Assesseurs ; Frédéric Gross, Hans Krebs, Christian Müller, Patrick Pillonel, Assesseurs suppléants

**Tribunal des baux de la Gruyère, de la Glâne, de la Broye et de la Veveyse** : Grégoire Bovet, Pascal L'Homme, Présidents ; Sonia Bulliard Grosset, Romain Lang, Jean-Benoît Meuwly, Virginie Sonney, Pascale Vaucher Mauron, Suppléant/e/s du Président ; Marc Delabays, Marcel Favre, Célia Gameiro, Franziska Waser, Assesseur/e/s ; Pierre-André Defferrard, Justine Chollet-Dumas, Sandra Martins, Baptiste Morand, Assesseur/e/s suppléant/e/s

### 1.1.1.2 Ressources en magistrat-e-s

#### Juges professionnels/les - équivalents plein temps EPT au 31.12.

Nom/Prénom	Fonction	2022	2023	2024
Bulliard Grosset Sonia	Présidente	0.7	0.7	0.7
Meuwly Jean-Benoît	Président	0.8	0.8	0.8
Sonney Virginie	Présidente	0.5	0.5	0.5
Esseiva Christian	Président TPR	0.1	0.1	0.1
<b>Total EPT au 31.12.</b>		<b>2.1</b>	<b>2.1</b>	<b>2.1</b>

La dotation présidentielle est restée inchangée en 2024. Compte tenu de la surcharge du Tribunal, l'aide de la Cellit a été accordée durant toute l'année 2024.

### 1.1.1.3 Ressources greffe et secrétariat

Équivalents plein temps EPT au 31.12.	2022	2023	2024
Total EPT <b>Greffiers/ères</b> (postes permanents)	3.6	3.6	3.6
Total EPT <b>Stagiaires juristes</b>	1	1	1
Total EPT <b>Collaborateur/trices administratifs</b> (postes permanents)	2.8	2.8	2.8
Total EPT <b>Apprenti/les collaborateur/trices administratifs</b>	1	1	1
<b>Total</b>	<b>8.4</b>	<b>8.4</b>	<b>8.4</b>

En 2024, deux greffières ont donné leur congé et ont été remplacées. En fin d'année 2024, la dotation des 3.6 EPT de greffiers se répartit comme suit : un greffier-chef à 50%, une greffièrue-chef à 40% qui est en sus greffièrue à 50%, un greffier à 100%, une greffièrue à 80% et un greffier à 40%. Le Tribunal bénéficie d'un/e greffier/ière-stagiaire à 100%, engagé/e chaque 6 mois.

Les 2.8 EPT du secrétariat et de la comptabilité sont répartis comme suit : deux secrétaires à 80%, une secrétaire à 50% et un collaborateur en gestion comptable à 70%. Un apprenti complète le secrétariat.

### 1.1.1.4 Locaux

Depuis 2016, le Tribunal de la Broye alerte chaque année les autorités (Conseil de la magistrature, Conseil d'Etat, Service de la Justice, Service des bâtiments) de l'exiguïté et de l'inadéquation sécuritaire des locaux du Tribunal. Dans son rapport annuel 2023 (p. 20), le Conseil de la magistrature a indiqué avoir été rendu attentif au fait que les locaux actuels du Tribunal de la Broye ne permettent pas et ne permettront jamais d'assurer pleinement la santé et la sécurité au travail du personnel. Il faut encore ajouter à cela que la salle d'audience, qui se trouve au 3<sup>ème</sup> étage d'un bâtiment ancien, ne bénéficie d'aucune sortie de secours et ne permet pas aux membres du Tribunal de se retirer sans traverser la salle d'attente des parties. En 2023, le Tribunal de la Broye a appris que les locaux administratifs du projet « Gare-Casino », pour lequel des discussions avaient lieu en vue de la réunification de certains services cantonaux du chef-lieu, dont le Tribunal de la Broye, seraient finalement entièrement dévolus à l'OFROU. En 2024, une 2<sup>ème</sup> phase de ce projet a été mise à l'enquête, laquelle n'intègre pas non plus de locaux administratifs pour le Tribunal. Ainsi et malgré la situation précitée, aucune solution de déménagement n'a été proposée et il a été requis du Tribunal qu'il procède à des mesures d'optimisation des locaux. Au printemps 2024, un troisième poste de travail a donc été installé au secrétariat, qui n'en comptait alors que deux. Au mois d'août 2024, les locaux ont été contrôlés par le spécialiste communal en protection incendie et un représentant de l'ECAB, lesquels ont proposé des mesures

d'amélioration qui devraient être réalisées par le propriétaire durant l'année 2025. Le Tribunal reste également dans l'attente d'une réponse à une demande de cloisonnement de sa bibliothèque, afin de créer un bureau supplémentaire. Ces quelques mesures ne suffiront néanmoins pas à régler le problème.

### 1.1.2 Activité juridictionnelle

#### 1.1.2.1 En général (charge de travail globale etc.)

La charge de travail globale est toujours très lourde, avec un nombre de nouvelles entrées de 1'215 unités en 2024 (contre 1'292 en 2023, 1'220 en 2022 et 1'209 en 2021), qui confirme le nombre important de nouvelles affaires dans le district de la Broye. Tandis que les liquidations ont été enregistrées à un niveau toujours élevé de 1'213 dossiers (contre 1'246 en 2023, 1'251 en 2022 et 1'206 en 2021), le nombre de dossiers pendents à la fin 2024 a encore augmenté à 364 (contre 360 en 2023, 343 en 2022 et 312 en 2021), dont 81 causes particulièrement importantes uniquement pour le Tribunal civil, auxquelles s'ajoutent 17 causes du Tribunal des baux, ce qui constitue une masse de travail considérable. Reportée d'année en année en s'accroissant, cette charge de dossiers n'est pas compensée par la décharge de la Cellule itinérante et ne peut plus être absorbée. Elle justifie pleinement l'octroi d'un demi-poste de Président/e requis depuis 2017 et indispensable à une saine administration de la Justice dans notre district dans des délais acceptables.

Durant l'année 2024, le Tribunal de la Broye a pu confier, de manière régulière, des dossiers à la Cellule itinérante, qui l'a déchargé de 161 dossiers au total (contre 102 en 2023), à savoir 137 affaires de la compétence de la Présidence du Tribunal civil (dont 42 requêtes d'assistance judiciaire), 21 affaires de la compétence du Tribunal civil et 3 affaires de la compétence du Juge de police. Le Tribunal de la Broye remercie vivement la Cellule itinérante pour cette décharge, qui s'est avérée indispensable pour lui permettre de faire face à sa charge de travail actuelle.

#### 1.1.2.2 Affaires civiles (président-e, tribunal, tutelles, prud'hommes, baux, poursuites et faillites)

En 2024, 1'105 nouvelles affaires civiles au total ont été introduites (contre 1'191 en 2023, 1'114 en 2022, 1'093 en 2021, 1'173 en 2020 et 1'234 en 2019). 1'099 décisions ont été rendues (contre 1'141 en 2023, 1'140 en 2022, 1'080 en 2021, 1'170 en 2020 et 1'020 en 2019).

Le nombre des affaires prud'homales enregistrées a retrouvé son niveau d'avant 2023, avec 44 nouvelles affaires en 2024 (contre 67 en 2023, 44 en 2022, 54 en 2021 et 54 en 2020). Toutefois, le traitement de plusieurs grosses affaires au fond, pour des valeurs litigieuses élevées et avec des mémoires et moyens de preuve volumineux, ont pour conséquence une surcharge de cette autorité, pour laquelle 0,1 EPT de Président est attribué, ce qui est désormais largement insuffisant et qui justifie pleinement une augmentation de dotation de 0,1 EPT de Président des Prud'hommes.

La complexification croissante des procédures, en particulier matrimoniales (en raison notamment d'expertises, d'enquêtes sociales et de la jurisprudence en relation avec le calcul des contributions d'entretien), et le traitement de plusieurs affaires importantes, avec des valeurs litigieuses élevées, ont pour conséquence que 81 dossiers de la compétence du Tribunal civil sont pendents au 31 décembre 2024, ce qui confirme l'augmentation qui se dessinait en 2023 (soit 82 affaires encore pendantes à la fin 2023, contre 71 en 2022 et 72 en 2021). Quant aux liquidations des affaires du Tribunal civil, elles couvrent les affaires entrantes (soit 56 dossiers liquidés pour 56 dossiers entrés) mais ne résorbent pas le retard dû à l'augmentation des affaires de cette autorité. S'y ajoutent également 17 affaires encore pendantes du Tribunal des baux au 31 décembre 2024.

#### 1.1.2.3 Affaires pénales (juge de police, tribunal pénal)

En 2024, 110 nouvelles affaires ont été enregistrées (contre 101 en 2023, 106 en 2022, 116 en 2021, 136 en 2020 et 118 en 2019), soit 98 en Juge de police, 11 en Tribunal pénal et 1 de la compétence du Président du Tribunal pénal.

---

En 2024, 114 affaires ont été liquidées (contre 105 en 2023, 111 en 2022, 126 en 2021 et 119 en 2020), à savoir 103 en Juge de police, 10 en Tribunal pénal et 1 de la compétence du Président du Tribunal.

A la fin de l'année 2024, il subsiste ainsi 29 procédures pendantes.

#### 1.1.2.4 Rapport avec les autorités, les avocat-e-s et autres intervenant-e-s

Le Tribunal n'a rien de particulier à signaler, si ce n'est qu'il entretient de bons rapports avec les autorités, les avocats et autres intervenants.

#### 1.1.2.5 Formation

Les Président-e-s Sonia Bulliard Grosset, Jean-Benoît Meuwly et Virginie Sonney ont participé à la journée de formation de l'Ecole romande de magistrature pénale sur les nouvelles dispositions en matière d'infractions contre l'intégrité sexuelle. Le Président Jean-Benoît Meuwly a en sus participé à la journée de conférences organisée par l'Université de Fribourg sur le thème « *Les intérêts de l'enfant en cas de séparation des parents* ». Quant à la Présidente Sonia Bulliard Grosset, elle a suivi la journée de formation du CPC Online. De son côté, la Présidente Virginie Sonney a également suivi la journée de formation du CPC online ainsi que celle consacrée au « *CPC 2025 : Les nouveautés pour la pratique* ». Le Président Christian Esseiva a participé à une journée de formation sur la nouvelle loi sur la protection des données dans les relations de travail, à la journée de droit du travail et à la Conférence « *Gérer et prévenir les conflits et le harcèlement* ».

#### 1.1.2.6 Divers (propositions de modification législatives, informatiques etc.)

En 2024, la Présidente Sonia Bulliard Grosset a exercé la fonction de répondante administrative pour le Tribunal de la Broye. Elle a de plus fonctionné comme Présidente de la Conférence des Présidents de première instance, comme membre de la Commission cantonale contre la violence au sein du couple et a participé aux travaux de mise en œuvre du projet pilote de Consensus parental.

Le Président Jean-Benoît Meuwly a été nommé membre ad hoc du Conseil de la magistrature et a présidé la Commission des élections de cette autorité pour la mise au concours d'un poste de Juge cantonal/e.

La Présidence administrative sera reprise en 2025 par la Présidente Virginie Sonney.

## 1.2 Partie statistique

### 1.2.1 Charge de travail en général

	Affaires pendantes au 01.01.	Affaires inscrites au rôle (du 01.01. au 31.12.)	Affaires liquidées (du 01.01. au 31.12.)	Affaires pendantes au 31.12.
2022	344	1220	1251	312
2023	314	1292	1246	360
2024	362	1215	1213	364

Langue des affaires enregistrées	2022	2023	2024
Français	1220	1292	1215
Allemand	0	0	0

Evolution 2023-2024 (toutes affaires confondues)	Affaires pendantes au 01.01.		Affaires inscrites au rôle (01.01. au 31.12.)		Affaires liquidées (01.01. au 31.12.)		Affaires pendantes au 31.12.	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Président/e/s civils	188	210	1020	968	1001	958	207	220
Tribunal civil	73	81	71	56	62	56	82	81
Président/e/s tribunal des baux (Broye)	2	10	25	22	16	26	11	6
Tribunal des baux (Broye)	0	8	8	15	1	6	7	17
Président/e/s tribunal des prud'hommes	9	10	56	42	55	48	10	4
Tribunal des prud'hommes	5	10	11	2	6	5	10	7
Juge de police	37	31	90	98	96	103	31	26
Président/e/s tribunal pénal	0	0	2	1	2	1	0	0
Tribunal pénal	0	2	9	11	7	10	2	3
<b>Total</b>	<b>314</b>	<b>362</b>	<b>1292</b>	<b>1215</b>	<b>1246</b>	<b>1213</b>	<b>360</b>	<b>364</b>

## 1.2.2 Temps moyen écoulé entre l'enregistrement des causes et le prononcé du jugement

	1-30 jours	1-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	1-2 ans	> 2 ans
<b>Juge de répression</b>						
Tribunal pénal	0	5	2	3	0	0
Juge de police	28	33	23	10	9	0
<b>Tribunal civil</b>						
Droit de la famille	1	3	10	8	7	9
Actions résultant des contrats	0	0	3	0	3	1
<b>Président/e tribunal civil</b>						
Divorce sur requête commune avec accord complet	3	15	31	4	0	0
Mesures protectrices de l'union conjugale et leur modification	3	8	18	15	4	3
Affaires pécuniaires (art. 51 al. 1 let. A LJ)	0	1	4	3	4	4
Mainlevée	103	187	13	0	0	1
<b>Juridiction des prud'hommes</b>						
Président/e	19	21	4	2	1	1
Tribunal	0	1	0	2	2	0
<b>Juridiction des baux</b>						
Président/e	1	21	3	0	1	0
Tribunal	0	2	0	4	0	0

## 1.2.3 Affaires civiles

### 1.2.3.1 Président-e-s de tribunal

	Affaires pendantes au 01.01.	Affaires inscrites au rôle (01.01. au 31.12.)	Affaires liquidées (01.01. au 31.12.)	Affaires pendantes au 31.12.	dont inscrites au rôle jusqu'au 31.12. de l'avant-dernière année
2021	189	991	972	209	4
2022	210	993	1014	188	2
2023	188	1'020	1'001	207	9
2024	210	968	958	220	4

Langue des affaires enregistrées	2021	2022	2023	2024
Français	991	993	1020	968
Allemand	0	0	0	0

Objets des jugements et ordonnances rendus	2022	2023	2024
1. Divorce sur requête commune avec accord complet	57	57	53
2. Séparation de corps sur requête commune avec accord complet	0	0	0
3. Mesures protectrices de l'union conjugale et leur modification (art. 172 CC)	40	35	51
4. Affaires pécuniaires (art. 51 al. 1 let. a LJ)	23	17	16
5. Mesures provisionnelles et leur modification	88	142	91
6. Inscription provisoire des hypothèques légales entrepreneurs et artisans	19	19	11
7. Décisions rendues en matière d'assistance judiciaire	136	109	140
8. Décisions rendues en vertu de la LELP	494	487	493
a) Mainlevée	257	277	304
b) Annulation et suspension de la poursuite (art. 85 LP)	0	0	0
c) Action en constatation négative (art. 85a LP)	2	2	0
d) Ouverture de la faillite	171	139	113
e) Suspension de la faillite faute d'actif	29	38	31
f) Décision relative au retour à meilleure fortune (art. 265a al. 1 et 3 LP)	16	13	8
g) Action en constatation du retour ou non-retour à meilleure fortune (art. 265a)	0	1	1
h) Clôture de la faillite	17	11	24
i) Séquestre	1	4	9
j) Procédures concordataires	0	0	0
k) Divers	1	2	3
9. Annulation de titres	16	12	8
10. Commissions rogatoires	21	18	7
11. Exécution des jugements (art. 339 CPC)	2	5	1
12. Procédures de conciliation (art. 197ss CPC)	77	72	50
a) Transaction	24	11	12
b) Autorisation de procéder	35	32	26
c) Proposition de jugement acceptée	0	2	2
d) Jugement	5	6	3
e) Autres	13	21	7
13. Divers	41	28	37
<b>Total</b>	<b>1014</b>	<b>1001</b>	<b>958</b>

Taux de conciliation selon les art. 197 ss CPC	2021	2022	2023	2024
<b>Procédures de conciliation (art. 197ss CPC)</b>	<b>69</b>	<b>77</b>	<b>72</b>	<b>50</b>
<b>1. Taux de réussite de conciliation</b>	<b>26.09%</b>	<b>31.17%</b>	<b>18.06%</b>	<b>28.00%</b>
a) Transaction	26.09%	31.17%	15.28%	24.00%
b) Proposition de jugement acceptée	0%	0%	2.78%	4.00%

### 1.2.3.2 Tribunal civil d'arrondissement

	Affaires pendantes au 01.01.	Affaires inscrites au rôle (01.01. au 31.12.)	Affaires liquidées (01.01. au 31.12.)	Affaires pendantes au 31.12.	dont inscrites au rôle jusqu'au 31.12. de l'avant-dernière année
<b>2021</b>	84	44	56	72	23
<b>2022</b>	72	61	62	71	15
<b>2023</b>	73	71	62	82	11
<b>2024</b>	81	56	56	81	18

Langue des affaires enregistrées	2021	2022	2023	2024
Français	44	61	71	56
Allemand	0	0	0	0

Objets des jugements rendus	2022	2023	2024
<b>A. Code civil</b>	<b>53</b>	<b>52</b>	<b>43</b>
1. Droit des personnes	0	0	0
2. Droit de la famille	48	49	38
a) divorce	29	29	28
b) modification de jugements de divorce	18	20	10
c) séparation de corps	0	0	0
d) divers	1	0	0
3. Droit des successions	2	0	0
4. Droits réels	3	3	5
<b>B. Code des obligations</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>9</b>
1. Actions résultant des contrats	4	2	8
2. Actions résultant d'actes illicites	0	1	1
3. Droit des sociétés	2	0	0
4. Autres	1	1	0
<b>C. Autres lois fédérales ou cantonales</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>4</b>
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>62</b>	<b>56</b>

## 1.2.4 Juridiction des prud'hommes

### 1.2.4.1 Président-e-s du tribunal des prud'hommes

	Affaires pendantes au 01.01.	Nouvelles affaires inscrites au rôle	Jugements rendus	Affaires liquidées par conciliation/ transaction	Autres affaires liquidées	Affaires pendantes au 31.12.
<b>2021</b>	4	50	4	15	24	11
<b>2022</b>	11	39	0	17	24	9
<b>2023</b>	9	56	7	17	31	10
<b>2024</b>	10	42	4	16	28	4

Langue des affaires enregistrées	2021	2022	2023	2024
Français	50	39	56	42
Allemand	0	0	0	0

### 1.2.4.2 Tribunaux des prud'hommes

	Affaires pendantes au 01.01.	Nouvelles affaires inscrites au rôle	Jugements rendus	Affaires liquidées par conciliation transaction	Autres affaires liquidées	Affaires pendantes au 31.12.
<b>2021</b>	8	4	0	3	1	8
<b>2022</b>	8	5	4	2	2	5
<b>2023</b>	5	11	3	2	1	10
<b>2024</b>	10	2	2	1	2	7

Langue des affaires enregistrées	2021	2022	2023	2024
Français	4	5	11	2
Allemand	0	0	0	0

## 1.2.5 Juridiction des baux

### 1.2.5.1 Président-e-s du tribunal des baux de la Broye

	Affaires pendantes au 01.01.	Nouvelles affaires inscrites au rôle	Jugements rendus	Affaires pendantes au 31.12.
2022	1	16	15	2
2023	2	25	16	11
2024	10	22	26	6

Langue des affaires enregistrées	2022	2023	2024
Français	16	25	22
Allemand	0	0	0

### 1.2.5.2 Tribunal des baux de la Broye

	Affaires pendantes au 01.01.	Nouvelles affaires inscrites au rôle	Jugements rendus	Affaires pendantes au 31.12.
2022	0	0	0	0
2023	0	8	1	7
2024	8	15	6	17

Langue des affaires enregistrées	2022	2023	2024
Français	0	8	15
Allemand	0	0	0

## 1.2.6 Assistance judiciaire

### 1.2.6.1 En matière civile

**Assistance judiciaire comprenant la dispense des frais judiciaires et des sûretés ainsi que la désignation d'un/e défenseur/e d'office**

	Octroi non subordonné au paiement d'une contribution mensuelle	Octroi subordonné à un tel paiement	Refusée	Retirée	Total
2021	99	0	14	20	133
2022	100	1	13	15	129
2023	75	1	20	16	112
2024	92	7	17	18	134

## Assistance judiciaire comprenant la dispense des frais judiciaires et des sûretés

	Octroi non subordonné au paiement d'une contribution mensuelle	Octroi subordonné à un tel paiement	Refusée	Retirée	Total
2021	4	0	1	0	5
2022	9	0	1	0	10
2023	4	0	2	1	7
<b>2024</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>16</b>

### 1.2.7 Affaires pénales

#### 1.2.7.1 Tribunal pénal d'arrondissement

	Affaires pendantes au 01.01.	Affaires inscrites au rôle (01.01. au 31.12.)	Affaires liquidées (01.01. au 31.12.)	Affaires pendantes au 31.12.
2021	12	31	29	14
2022	14	6	20	0
2023	0	9	7	2
<b>2024</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>3</b>

#### Nombre de personnes jugées

	2021	2022	2023	2024
	29	20	7	10

	Condamnées	Acquittées	Retrait de plainte ou d'opposition
2022	19	1	0
2023	6	0	0
<b>2024</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

	Personnes condamnées à des peines privatives de liberté	Personnes condamnées à des peines pécuniaires	Amendes	Peines assorties du sursis	Peines assorties du sursis partiel	Demandes d'indemnité par des personnes acquittées
				2021	2022	
2021	24	8	15	8	12	1
2022	19	2	11	7	5	0
2023	5	0	5	2	1	0
2024	8	2	7	5	3	0

	Personnes jugées	Nationalité		Sexe		Etat civil		Langue de la procédure	
		Suisses	Autres	Hommes	Femmes	Mariés	Autres	Français	Allemand
2021	29	19	10	27	2	6	23	29	0
2022	20	14	6	20	0	3	17	20	0
2023	7	1	6	7	0	1	6	7	0
2024	10	7	3	10	0	2	8	10	0

		2022	2023	2024
<b>Nombre d'infractions</b>				
<b>1. Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle (art. 111-136 CP)</b>		<b>4</b>	<b>3</b>	<b>2</b>
a) Meurtre		0	1	0
a) Assassinat		0	0	0
b) Meurtre passionnel		0	0	0
c) Homicides par négligence		0	0	0
d) Homicides par négligence à la suite de la violation d'une disposition de la		0	2	0
e) Lésions corporelles		3	0	2
f) Lésions corporelles à la suite de la violation d'une disposition de la LCR		0	0	0
g) Rixe/Aggression		0	0	0
h) Divers		1	0	0
<b>2. Infractions contre le patrimoine (art. 137-172ter CP)</b>		<b>11</b>	<b>0</b>	<b>9</b>
a) Abus de confiance		1	0	1
b) Vol		4	0	1
c) Brigandage		0	0	0
d) Dommages à la propriété		3	0	0
e) Escroquerie		1	0	2
f) Utilisation frauduleuse d'un ordinateur		1	0	0
g) Abus de cartes-chèques et de cartes de crédit		0	0	0
h) Extorsion et chantage		0	0	0
i) Gestion déloyale		0	0	0
j) Recel		0	0	0
k) Crimes ou délits dans la faillite et la poursuite pour dettes		0	0	5
l) Divers		1	0	0

Nombre d'infractions	2022	2023	2024
3. Infractions contre l'honneur, le domaine secret ou le domaine privé (art. 173-179novies CP)	0	0	<b>1</b>
4. Crimes ou délits contre la liberté (art. 180-186 CP)	<b>6</b>	1	<b>1</b>
a) Menaces	0	1	0
b) Contrainte	1	0	1
c) Violation de domicile	4	0	0
d) Divers	1	0	0
5. Infractions contre l'intégrité sexuelle (art. 187-200 CP)	<b>3</b>	0	<b>4</b>
a) Mise en danger du développement de mineurs	1	0	1
b) Atteinte à la liberté et à l'honneur sexuels	2	0	3
c) Divers	0	0	0
6. Délits contre la famille (art. 213 - 220 CP)	0	0	<b>1</b>
a) Violation d'une obligation d'entretien	0	0	1
b) Divers	0	0	0
7. Crimes ou délits créant un danger collectif (art. 221-230 CP)	<b>1</b>	0	<b>0</b>
a) Incendie intentionnel	1	0	0
b) Incendie par négligence	0	0	0
c) Divers	0	0	0
8. Crimes ou délits contre les communications publiques (art. 237-239 CP)	0	0	<b>0</b>
9. Fausse monnaie, falsification des timbres officiels de valeur, des marques officielles, des poids et mesures (art. 240-250 CP)	0	0	<b>0</b>
10. Faux dans les titres (art. 251-257 CP)	<b>2</b>	0	<b>2</b>
11. Crimes ou délits contre la paix publique (art. 258-263 CP)	0	0	<b>0</b>
12. Crimes et délits contre l'Etat et la défense nationale (art. 265-278 CP)	0	0	<b>0</b>
13. Crimes ou délits contre l'administration de la justice (art. 303-311 CP)	<b>3</b>	0	<b>3</b>
a) Induction de la justice en erreur	0	0	1
b) Blanchissage d'argent	1	0	2
c) Fausse déclaration d'une partie en justice	0	0	0
d) Divers	2	0	0
14. Infractions contre les devoirs de fonction et les devoirs professionnels (art. 312-322 CP)	0	0	<b>0</b>
15. Corruption (art. 322ter-322octies CP)	0	0	<b>0</b>
16. Contravention à des dispositions du droit fédéral (art. 323-332 CP)	0	0	<b>1</b>
17. Infractions à la LCR	<b>16</b>	3	<b>10</b>
a) Art. 90 ch. 1	2	0	1
b) Art. 90 ch. 2 (faute grave)	0	1	2
c) Art. 91 (conducteurs pris de boisson)	1	0	0
d) Art. 94 (vol d'usage)	1	0	0
e) Art. 95 (circulation sans permis)	4	1	3
f) Divers	8	1	4
18. Infractions à la LStup	<b>22</b>	10	<b>15</b>
19. Infractions à la LALEtr	0	0	<b>0</b>

Nombre d'infractions	2022	2023	2024
20. Infractions à la LArm	2	0	2
21. Infractions à d'autres lois fédérales ou cantonales	16	0	7
<b>Total</b>	<b>86</b>	<b>17</b>	<b>58</b>

#### 1.2.7.2 Président-e-s du Tribunal pénal

	Affaires pendantes au 01.01.	Affaires inscrites au rôle (01.01. au 31.12.)	Affaires liquidées (01.01. au 31.12.)	Affaires pendantes au 31.12.
<b>2022</b>	0	2	2	0
<b>2023</b>	0	2	2	0
<b>2024</b>	0	1	1	0

#### 1.2.7.3 Juge de police

	Affaires pendantes au 01.01.	Affaires inscrites au rôle (01.01. au 31.12.)	Affaires liquidées (01.01. au 31.12.)	Affaires pendantes au 31.12.
<b>2022</b>	28	98	89	37
<b>2023</b>	37	90	96	31
<b>2024</b>	31	98	103	26

#### Nombre de personnes jugées

	2021	2022	2023	2024
	93	89	92	103

	Condamnées	Acquittées	Retrait de plainte ou d'opposition
<b>2021</b>	37	11	31
<b>2022</b>	34	10	32
<b>2023</b>	38	8	30
<b>2024</b>	41	13	27

	Personnes condamnées à des peines privatives de liberté	Personnes condamnées à des peines pécuniaires	Amendes	Peines assorties du sursis	Peines assorties du sursis partiel	Demandes d'indemnité par des personnes acquittées
2021	9	18	25	21	0	7
2022	10	18	19	23	0	5
2023	8	24	32	27	0	3
2024	8	25	36	26	0	7

Langue des affaires enregistrées	2022	2023	2024
Français	98	90	98
Allemand	0	0	0

Nombre d'infractions	2022	2023	2024
<b>1. Infractions au CP</b>	<b>36</b>	<b>24</b>	<b>32</b>
a) Atteinte à l'intégrité corporelle	7	5	9
b) Infractions contre le patrimoine	0	0	5
c) Atteinte à l'honneur	6	5	5
d) Infractions contre l'intégrité sexuelle	12	4	4
e) Insoumission à une décision de l'autorité	0	1	1
f) Contravention à des dispositions du droit fédéral	0	0	0
g) Divers	11	9	8
<b>2. Infractions à la LACP</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
a) Art. 8 LACP	0	0	0
b) Divers	0	0	3
<b>3. Infractions</b>	<b>20</b>	<b>45</b>	<b>40</b>
a) à la loi sur la pêche	0	0	0
b) à la loi sur la chasse	0	0	0
c) au code forestier	0	0	0
d) à la loi sur les denrées alimentaires	0	0	0
e) à la loi sur la police des étrangers	0	0	0
f) à la loi sur les étrangers	2	0	10
g) à la loi sur la protection civile	0	0	0
h) à la loi sur la protection des animaux	2	1	0
i) à la loi sur la protection des eaux	0	0	1
j) à la loi sur les transports publics	0	0	0
k) à la loi sur les établissements publics et la danse	0	0	1
l) à la loi sur le chômage	0	0	0
m) à la loi sur la navigation intérieure	0	0	0
n) à la loi sur la circulation routière	12	20	9
o) à la loi sur les stupéfiants	1	8	4
p) Infractions à la LArm	0	2	1

Nombre d'infractions	2022	2023	2024
q) Divers	3	14	14
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>71</b>	<b>75</b>

#### 1.2.7.4 Récapitulation

##### 1.2.7.4.1 Nombre de personnes jugées

	Tribunal pénal	Juge de police	Total
2021	29	93	122
2022	20	89	109
2023	7	92	99
<b>2024</b>	<b>10</b>	<b>103</b>	<b>113</b>

Nature du jugement 2024	Tribunal pénal	Juge de police	Total
Personnes acquittées	0	13	13
Demandes d'indemnité par des personnes acquittées	0	7	7
Personnes condamnées à des peines privatives de liberté	8	8	16
Personnes condamnées à des TIG	0	0	0
Personnes condamnées à des peines pécuniaires	2	25	27
à l'amende	7	36	43
assorties du sursis	5	26	31
assorties du sursis partiel	3	0	3
Retrait de plainte ou d'opposition	0	27	27
<b>Total</b>			

##### 1.2.7.4.2 Jugements concernant la révocation ou la prolongation du sursis

	Tribunal pénal	Juge de police	Total
2021	10	8	18
2022	9	5	14
2023	3	6	9
<b>2024</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>10</b>

---

#### 1.2.7.4.3 Détention préventive

---

Nombre de prévenu/e/s en détention provisoire ou en exécution anticipée de peine au moment du jugement

2021	2022	2023	2024
2	6	2	3